

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2017

GD/CJ n° 2017/ 17

Objet de la délibération :

Compte Administratif 2016
PRAIRIALES
Approbation

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : **29**

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :
07/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Lydie QUAGLIARELLA, Martine GAUTIER, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL

Absent Excusé :

Jean-Paul MARCHAND, pouvoir B. BONVIN

Absents :

Jean JOSEPH - Didier PHILIPPE - Franck DUCOUTUMANY - Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

Madame D. BOMMER Adjointe aux finances souligne que le compte administratif 2016 PRAIRIALES a été commenté en commission des finances le 1er mars dernier. Elle présente la fiche synthétique liée aux résultats 2016, à savoir :

Section de fonctionnement :

* Dépenses		662 927,13 €
* Recettes	662 927,13 €	
* Excédent 2016 reporté	0,00 €	

A - Excédent de fonctionnement **0,00 €**

Section d'investissement :

* Dépenses		15 193,80 €
* Excédent 2016 reporté	28 384,72 €	} 59 096,46 €
* Recettes	30 711,74 €	
B - Excédent d'investissement	43 902,66 €	

Résultat de clôture de l'exercice :

C - Excédent (A+B) **43 902,66 €**

Restes à réaliser en investissement :

Dépenses		9 043,17 €
Recettes	0,00 €	

D - Ecart RAR -9 043,17 €

RESULTAT DEFINITIF :

E - EXCEDENT (C-D) 34 859,49 €

Avant de passer au vote, Madame RAMOND Maire quitte la salle.

Monsieur DAVID prend la présidence et soumet ledit compte aux voix.

A l'unanimité, le compte administratif 2016 Prairiales est approuvé.

Madame RAMOND, Maire préside à nouveau la séance.

Fait et délibéré à Epernon, le 13 mars 2017

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Le Maire,
F. RAMOND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170313-D2017-03_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2017

Publication : 20/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

